

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 SEPTEMBRE 2025**

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 11 septembre 2025.

Étaient présents : MM. ROY Sylvain, BIALDYGA Christelle, LAMBERT Edith, FRESNE Roland, THOMAS Yves, LEQUETTE Eric, MASTIN Philippe, MATHYS Georges, HERFAUT Jean-Louis.

Était absente excusée : Mme FOURNIER Ingrid (procuration à BIALDYGA Christelle).

Était absent : M. PONTOIS Xavier

Secrétaire de séance : M. HERFAUT Jean-Louis

Auxiliaire secrétaire : M. Valéry TROCMÉ.

Ouverture de la séance à 19h00.

Accueil des conseillers par M. le Maire.

Adoption du compte-rendu de la dernière réunion de conseil en date du 24 juin 2025.

**Démission de 2 conseillers municipaux**

Monsieur le Maire rappelle informe le conseil de la démission de deux conseillers municipaux :

- M. ANSQUIN Daniel le 25 juillet 2025
- Mme GROSSEMY Marie-Claude le 11 septembre 2025

**Convention pour implantation d'une antenne relais**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'installation d'une antenne relais pour la société de téléphonie SFR sur le terrain communal rue d'Arras. Il rappelle que la commune n'a qu'un avis consultatif étant donné que le projet est d'utilité publique.

Il expose la convention pour l'implantation de l'antenne de 36m de hauteur sur une parcelle de 81,60 m<sup>2</sup>, d'une durée de 12 ans renouvelable, pour un loyer annuel de 5500 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

**Travaux**

**Travaux Ecole :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de mise en sécurité des bâtiments scolaires estimé à 22 967,34 € HT. Il l'informe notamment de la réponse négative de la Préfecture concernant la demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et demande au conseil de décider de la suite du projet.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'abandonner ce projet, étant donné le futur projet de construction d'une nouvelle école.

L'installation de films anti-UV sur les vitres des classes actuelles sera à faire.

Concernant le projet « nouvelle école », une réunion avec l'architecte est prévue le vendredi 26 septembre.

## Vidéoprotection :

Réunion pour l'implantation des 11 caméras dans la commune le 22 septembre

### Questions diverses

- Colis de Noël : Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un regroupement de communes de la CUA pour l'achat de colis. Une réunion est prévue prochainement. Eviter les produits frais : problème de la chaîne du froid.
- Monsieur Fresne questionne Monsieur le Maire sur le paiement de la location du bâtiment cantine par la commune de St Martin sur Cojeul. Monsieur le Maire l'informe qu'un acompte de 50 % sera demandé ce mois-ci.
- Monsieur Lequette propose le passage de la balayeuse avant le 11 novembre. Il informe le conseil de la dégradation des chemins communaux (chemin d'Hénin, rue de l'étoile et rue du Carnoy).
- Monsieur Mathys demande une explication concernant le trou, très dangereux, sur le chemin du château d'eau. Monsieur le Maire l'informe qu'il s'agit de travaux d'EDF et que le problème va être résolu.
- Monsieur Mathys informe le conseil de la demande de Monsieur Deroy pour la mise en place de séances de « pilates » pour un coût annuel de 1000 € à la charge de la commune. Une réunion sera prévue avec Monsieur le Maire.
- Monsieur Thomas questionne Monsieur le Maire sur le changement des clés des Bâtiments communaux. Monsieur le Maire l'informe que le conseil avait décidé d'abandonner le projet.

Clôture de la séance à 20h18.

Le Maire,  
M. Sylvain ROY

